



Launac le 5 mai 2020

Tél : 05.61.85.40.43.
Fax : 05.61.85.00.60.
contact@mairie-launac.fr

Chers Parents d'élèves,

Nous avons travaillé avec les directrices des deux écoles et le personnel municipal depuis deux semaines sur une éventuelle reprise des écoles la semaine du 11 mai. Notre réflexion a tenu compte du sondage réalisé auprès des parents d'élèves afin de construire, en attendant les directives nationales, des hypothèses de fonctionnement.

Nous avons reçu le protocole sanitaire pour la réouverture des écoles maternelles et élémentaires le lundi 4 mai pour une ouverture d'école le 11 mai nous laissant seulement 4 jours ouvrés pour mettre en place un protocole de 54 pages. Cela reste compliqué même nous dirons : « impossible à mettre en place dans un délai aussi court ».

Notre commune n'a pas les moyens matériels et humains pour mettre en place un tel protocole dans sa totalité, il nous est aussi impossible d'ouvrir la garderie et la cantine tout en assurant toutes les tâches sanitaires demandées pendant le temps scolaire. La solution envisageable permettait au mieux que chaque enfant puisse aller une matinée par semaine à l'école, c'est une solution qui ne conviendra à personne.

D'un point de vue social, égalitaire et économique il y a un enjeu fort à permettre l'accueil des enfants dans les écoles, mais cela ne peut se faire au détriment de leur santé et de leur sécurité, celles de leurs enseignants et du personnel communal. Ce protocole ne garantit en rien cette sécurité, il permet juste de décharger l'État de sa responsabilité sur les directeurs et directrices des écoles et sur les communes.

Cette ouverture des écoles le 11 mai a surtout un intérêt économique, mais pouvons-nous faire passer l'économie avant la santé des personnes ? Nous nous y refusons. Il est de notre devoir et de notre responsabilité de protéger nos administrés. Et à ce titre, nous considérons, compte tenu des conditions sanitaires indispensables pour accueillir des enfants, du stade de l'épidémie et de la dangerosité de ce virus, qu'il est tout à fait déraisonnable d'ouvrir de nouveau le groupe scolaire.

Nous avons donc décidé de ne pas ré-ouvrir nos écoles au 11 mai, cette décision n'était pas facile à prendre pour la municipalité, mais les conditions d'accueil dans nos établissements ne sont pas remplies pour permettre aux enfants de reprendre l'école en toute sécurité.

Nous étudierons ensemble la possibilité d'une ouverture début juin si la situation sanitaire évolue positivement et si l'État nous donne des directives claires qui permettent la sécurité de tous.

Prenez soin de vous,
Amicalement,

Christelle GUYON
Adjointe à la petite enfance

Nicolas ALARCON
Maire de LAUNAC